

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 1819

présenté par

M. Véran

ARTICLE 7

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« inférieure à trois ans, sans pouvoir être inférieure à un an »

les mots :

« comprise entre un an et trois ans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.